

LE P'TIT MAREUILLAIS

LE P'TIT MAREUILLAIS



ETE 2019

Chères Mareuillaises, chers Mareuillais,

Voici venu le temps de vous donner des informations sur la vie de votre village au travers de ces quelques lignes.

L'été s'est définitivement positionné depuis plusieurs semaines et le soleil ne cesse de briller et chauffer ; un peu trop parfois avec ces journées à 35° et plus. Alors je vais me faire l'avocat du diable, mais nous avons réellement besoin de pluie ! Hélas, elle n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.

Une certaine torpeur s'est installée et lorsque vous passez en plein après midi, la majorité des volets sont clos pour garder la fraîcheur dans nos intérieurs.

Ce qui ne nous empêche pas de travailler pour la commune. Je vous parlerai des travaux de voirie en cours, en particulier des travaux à venir à l'école et de diverses petites choses qui me tiennent toujours à cœur et que je souhaite vous rappeler.

Des informations également de votre communauté de communes, de ses projets en cours et à venir et vous constaterez qu'il y a matière...

Je suis à votre disposition pour toute question ou problème que vous pourriez avoir ; je m'efforcerai d'y répondre le mieux possible, les adjoints et les conseillers municipaux également.

Bonne lecture à vous et passez un bel été, à Mareuil où ailleurs

Les travaux de voirie



Point d'étape concernant les travaux de voirie :

La réfection de deux chemins ruraux, celui qui relie le Plessis à la VC4 et le chemin de Chilloux, prévue initialement à la mi-juin, devrait débuter, si l'entreprise maintient son planning, à la fin du mois de juillet. Nous espérons en tout cas que ces travaux seront faits rapidement avant cet automne...

Travaux dans le cadre du FDAC :

Ces derniers en sont à la première phase, à savoir la pose des bordures et caniveaux et comblement des espaces au calcaire à l'intersection de la rue du Clos et de la rue des Ecoles, rue des Prairies, rue du Puits, au Plessis, et à l'entrée du chemin du Belvédère aux Maisons Neuves.

Concernant les travaux de goudronnage, ils devraient intervenir avant la fin du mois de Juillet. Les travaux sur la voie communale entre le carrefour de Beaulieu et le chemin de l'AFR à gauche, ainsi que le chemin des romains, voie communale en partie mitoyenne avec Rouillac, n'ont pas encore débutés et je n'ai pour l'instant pas de date arrêtée.

Petite salle attenante à la mairie :

On dit souvent que la patience a ses limites ! La mienne a atteint le sommet ! Depuis mai 2018, deux entreprises devaient nous mettre en état le local destiné à notre employé communal avec l'installation d'une douche et réaménagement de la petite cuisine attenante à la mairie. Je ne vous dis même pas le nombre de relances faites par le premier adjoint et moi-même... Sans aucun résultat à ce jour ; je rappellerai les entreprises une dernière fois et selon la réponse nous aviserons de la suite.

Église :

Là aussi, nous attendons depuis presque 8 mois l'intervention de l'entreprise pour la toiture du local face au hangar communal et la petite toiture au-dessus de l'harmonium ; pour la dernière, il est urgent d'intervenir car le plafond à l'intérieur est endommagé. Le plâtrier attend pour faire les travaux de réfection. Pour le coup, heureusement qu'il ne pleut pas...

A l'école :

Plusieurs points à voir à l'intérieur comme en extérieur, comme à chaque fin d'année scolaire. Le premier adjoint suit les travaux, lesquels seront effectués soit par notre employé, soit par une entreprise selon le cas.

Le plus important, qui va nécessiter plusieurs mois de travaux est la cave, dans l'ancien bâtiment. Cette cave, au-dessus de laquelle se trouvent le dortoir, le bureau des enseignantes et une toute petite partie de la bibliothèque. Le plafond de la cave, composé de poutres et de plancher bois est fortement détérioré par l'humidité et nous devons envisager la démolition totale de cette structure, avec les cloisons qu'elle supporte, les installations électriques et la plomberie. Enorme chantier qui va nécessiter très certainement, pour ne pas dire obligatoirement, une aide extérieure avec un maître d'œuvre pour coordonner et suivre tous les travaux. La période n'est pas trop favorable car de nombreuses entreprises sont en congés. Il est envisagé un plancher hourdis sur la totalité de la surface soit environ 50 m².

Dès la rentrée, le dortoir et le bureau seront inutilisables pour raison de sécurité et le coin bibliothèque concerné sera fermé par une cloison provisoire. Nous devons trouver de nouveaux locaux de remplacement. Le dortoir sera déplacé dans la salle de motricité (bureau de vote), où nous installerons des rideaux occultants pour le bien-être des enfants pour dormir. Pour le bureau des enseignantes, plusieurs propositions leurs seront faites ; soit dans une partie du dortoir, soit dans une partie bibliothèque. Nous n'avons pas d'autre endroit et ce n'est que provisoire... La motricité se fera dans la salle des fêtes. Nous devons là aussi coordonner l'occupation de la salle entre les associations et les enseignantes. A voir à la rentrée. Une rentrée qui s'annonce bien chargée...

Cimetière :

Il a été décidé de passer une convention avec l'association INSERT-R pour un entretien régulier du cimetière à dates définies par avance. Ce système est déjà opérationnel sur la commune de Jarnac et fonctionne très bien. Reste à définir le volume d'heures annuel à retenir.

Bernes, fossés et haies :

Le premier passage de l'entreprise VINCENT a eu lieu en mai - juin, le prochain passage est prévu en septembre - octobre. Le peu de pluie que nous avons eu en juin et la sécheresse persistante de ces dernières semaines ralentit la végétation.





Herbe, désherbage et entretien

Vous le savez, notre commune s'est engagée il y a plus de deux ans maintenant dans une démarche «zéro pesticide» dans les lieux publics ; produits phytosanitaires interdits depuis le 1er janvier 2017 sur le domaine public...

Le cap est maintenu et notre employé communal entretient les espaces verts, les places, certains fossés, les trottoirs et nous faisons appel à l'association INSERT'R pour le cimetière, les hameaux du Plessis et les Maisons Neuves si besoin.

Certaines périodes de l'année sont plus compliquées que d'autres, notamment au Printemps. Nous essayons de ne pas nous laisser déborder mais Eric ne peut pas être partout à la fois. Par contre, certains d'entre vous nettoient devant leur propriété, en arrachant l'herbe ou en plantant des fleurs. Nous les en remercions. D'autres désherbent chimiquement le long des murs ou des trottoirs. S'agissant du domaine public, je vous rappelle que c'est INTERDIT.

Je vous rappelle également que l'entretien des trottoirs est de votre responsabilité, tout comme l'herbe qui pousse dans les murs ou encore les branches d'arbres qui dépassent sur la voie publique et gênent à certains endroits la visibilité, voire la circulation de véhicules comme par exemple le camion de ramassage des déchets. Nous faisons de notre mieux pour maintenir notre village propre.

Je regarde un peu autour de nous et quand je vois certaines rues de Cognac ou Angoulême, nous ne sommes pas de mauvais élèves je pense. Mais avec votre aide, nous pourrions être encore meilleurs...

Déchets ménagers



Autre point important qui n'a pas eu écho auprès de vous, ce sont les déchets ménagers dont nous vous avons parlé dans le dernier « P'tit Mareuillais ». Notre école s'étant engagée dans la démarche « zéro déchet », je pensais que vous seriez intéressés par cette démarche et que les visites d'ATRION pour les sacs jaunes et Sainte-Sévère pour les noirs auraient attiré votre attention. Nous n'avons eu qu'une seule réponse ; pourtant, le traitement et le devenir de nos déchets sont un des enjeux de notre époque.

Je me répète, mais les coûts de traitement sont de plus en plus élevés et seront

forcément un jour où l'autre répercutés sur notre facture.

De plus, il n'est pas certain que nous restions soumis au régime de la redevance qui est le système le plus équitable puisqu'il est calculé au nombre de personnes vivant au foyer, plafonné à 4. Si nous passons à la taxe, le coût ne sera pas le même... Moins nous produisons de déchets, moins nous paierons ; mais ceci est vrai pour l'inverse...

L'idée d'une réunion publique reste d'actualité, tout comme la programmation de visites des deux sites.

Assainissement non-collectif



La Communauté de communes qui a la compétence assainissement effectue des contrôles réguliers dans chaque foyer. Certains ont un système aux normes et d'autres non. La fréquence des contrôles est différente selon le cas. Jusqu'à maintenant, nous avons à régler une visite de l'agent contrôleur dont le coût était de 75 euros : 10 ans pour les assainissements aux normes et 5 ans pour les non conformes. Cette redevance va changer, car le conseil communautaire a voté en mai 2019, à la majorité 4 voix contre « dont la mienne » et 2 abstentions une modification des coûts, à savoir pour les assainissements conformes, 20 euros par an (retenus sur la facture d'eau) soit 200 euros pour 10 ans ! Pour les non conformes, 40 euros par an... Ce n'est pas réjouissant, mais c'est ainsi. Par contre, juste pour information ; pour les communes qui ont l'assainissement collectif, le prix du mètre cube d'eau est pratiquement deux fois plus cher...

Sécheresse



Pour terminer, je ne vous apprendrai rien en vous disant que la Charente fait partie des 73 départements touchés par la sécheresse qui persiste et le manque d'eau va devenir dans un temps assez court très préoccupant. Nous sommes au niveau d'alerte rouge !! Ce qui est préconisé, c'est une utilisation raisonnée de l'eau, aussi bien pour les particuliers que pour les agriculteurs. Certes, nous avons la chance d'avoir la Fontaine, mais rappelez-vous qu'elle a déjà à deux reprises atteint des niveaux très bas. Je ne vous demande pas de ne pas prélever d'eau, je vous demande de ne prélever que ce dont vous avez réellement besoin et peut-être limiter les arrosages. J'ai eu connaissance de cas précis qui prélèvent des quantités importantes à chaque fois, un 2000 litres et un autre 4000 pratiquement chaque jour. Je ne peux pas rester en surveillance au pied de la Fontaine... Il y va de votre sens du civisme. J'ai demandé au premier adjoint de mesurer le niveau qui était de 1m40 le samedi 20 juillet dernier. Nous ferons des mesures régulières et aviserons si le niveau descend en-dessous des 80 cm.

Viticulture

Comme vous le savez, l'administration des douanes est engagée depuis de nombreuses années dans un mouvement de rationalisation de ses moyens. Ainsi, à terme, le centre de la viticulture et du cognac à Cognac prendra en charge l'ensemble de la gestion des dossiers des viticulteurs commercialisants et familiaux de la Charente.

Pour rappel, depuis le 25 juin 2018, le centre de la viticulture et du cognac à Cognac est devenu votre nouvel interlocuteur pour toutes les formalités ou questions liées à la gestion de leur exploitation (arrachage, plantation, modification de structure, déclarations d'avant et d'après travaux...), effectuées auparavant auprès du service d'Angoulême.

La recette locale de Rouillac reste votre service de dépôt des déclarations récapitulatives mensuelles.



Frelons asiatiques

N'oubliez pas, si vous avez un nid de frelons asiatiques, vous devez contacter la mairie en nous indiquant, si possible, la hauteur et le diamètre du nid. Nous contacterons ensuite l'apiculteur qui interviendra le plus rapidement possible.





Feux de plein air

Encore une fois, il me paraît nécessaire de vous rappeler que les feux de plein air sont strictement interdits depuis le 1^{er} juin 2018 pour les particuliers.



Présence Verte Charente

Présence Verte Charente vous propose pour le service de portage de repas, une cuisine équilibrée et savoureuse, avec des menus élaborés par une diététicienne. Vos repas sont livrés chez vous, sur tout le territoire de la Charente, prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Si besoin, nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre mode de vie : sans sel, hyper protidique, texture tendre, ...

Présence Verte Charente, vous propose 3 menus :

- le "menu du marché" : 2 menus aux choix composés chacun de 6 éléments,
- le "menu 4 mets",
- le "menu du soir"

Nous avons également une formule menu traiteur pour le week-end.

Avec un large choix de plats "faits maison".

Présence Verte Charente pour le service de bricolage / jardinage, nous intervenons sur tout le département avec le matériel propre à la structure.

Nous avons 2 salariés en CDI sur cette activité expérimentés et diplômés.

Nous intervenons pour minimum 2 heures. Le devis est gratuit.

- ⇒ Juillet à fin septembre OFFRE PROMO NOUVEAUX CLIENTS ! 1 € de moins par repas les 15 premiers jours avec le code BIENVENUE (sous conditions)

⇒

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

Nous vous proposons un choix de menus variés
et à votre goût !

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés,
pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre
mode de vie : sans sel, hyperprotéidique, texture tendre, ...

3 menus sont à votre disposition :

- le «menu du marché»
c'est 2 formules au choix composées chacune de 6 éléments ;
- le «menu 4 mets» ;
- le «menu du soir» ;

avec un large choix de plats «faits maison».



JARDINAGE

- tonte
- débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...



Nous intervenons avec
notre propre matériel

Contrat d'entretien à l'année
ou prestations ponctuelles

BRICOLAGE

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements
de rangement,
- peintures intérieures & extérieures...



www.presencevertetcharente.fr



MOBIL'27

Le Transport à la demande sur
le Rouillacais



Vous avez besoin de faire des courses ?
Un rendez-vous médical ? Des démarches
administratives à faire ? Rendre visite à
un proche ? Un rendez-vous
professionnel ?

Mais vous n'avez pas de moyen de
transport pour vous déplacer ?

Réservez votre place à bord de
MOBIL'27

Au 05.45.96.99.46



Horaires

Mobil'27 fonctionne du **lundi au
vendredi, de 9h à 12h30.**

**Nous nous adaptons à
vos besoins
et vos attentes.**

**Besoin de vous déplacer
l'après-midi ?
Appelez-nous !**

**Nous vous apporterons une
solution.**

**Mobil'27, un service à
votre écoute !**

Tarification

Chaque trajet aller/retour coûte 1€ par
personne.
Le paiement du trajet s'effectue
directement auprès du chauffeur.

Communauté de Communes du Rouillacais

314 Avenue Jean Monnet
BP 40 016
16170 ROUILLAC

Service Transport A la Demande : Marion PELRAS
Téléphone 05.45.96.99.46
Messagerie : chagedemission@ccrouillacais.fr

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique. Mai 2015.

MOBIL'27 change de formule !

Voici une nouvelle plaquette
d'informations concernant le
service de transport Mobil'27.
Dorénavant, le service ne
prend plus en compte les
tournées définies initialement.

Le service est donc assuré tous
les matins, du lundi au vendredi
et l'après-midi si besoin.

Ne pas hésiter à contacter
Madame PELRAS Marion au
Service Transport A la
Demande pour tout
renseignement.

L'objectif étant vraiment de
répondre à la demande et aux
attentes des administrés.



Quelques nouvelles de la Communauté de Communes du Rouillacais :

Cette année 2019 est riche en projets, dont certains sont pratiquement terminés.

Le Pôle Enfance Jeunesse devrait ouvrir ses portes en octobre et y abriter non seulement les divers services de l'ALPR (Association Loisirs en Pays Rouillacais), mais aussi le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles). Ainsi, tout ce qui est lié à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la vie sociale sera regroupé en un même lieu et sera beaucoup plus lisible pour les parents.

Le projet de La Maison Médicale Pluridisciplinaire est en bonne voie. L'acquisition du terrain en haut du champ de foire est en cours. Trois architectes ont été sélectionnés lors d'une réunion de la commission d'appels d'offres. Prochaine étape, la sélection définitive selon le cahier des charges imposé avec des critères bien définis. Cette étape devrait se situer en septembre ou octobre. Ensuite, bien sûr, discussion avec les professionnels de santé et dépôt du permis de construire.

Le projet de la MSAP (Maison des Services au Public), actuellement hébergée dans les locaux du 27 avance lui aussi. L'architecte a été retenu. Je vous rappelle que ces nouveaux locaux seront construits en face de la Communauté de communes à la place d'une partie des parkings. Ce service monte en puissance et il est urgent de pouvoir réaliser cette construction.

Première tranche des travaux à la ferme des BOUCHAUDS ; pour l'instant rien n'a encore été réalisé.

Le PLUI (plan local intercommunal d'urbanisme) toujours à l'arrêt.

Pour terminer, le transport à la demande sur le Rouillacais est plutôt bien apprécié et utilisé régulièrement. Mobil 27, comme vous pourrez le constater sur la nouvelle plaquette, a changé. Le service s'adapte à vos demandes. J'ai eu une demande pour un transport extérieur au territoire de la Communauté de communes, mais malheureusement, ce service ne peut pas s'extérioriser. En tout cas, n'hésitez pas à appeler Madame PELRAS Marion pour tout renseignement au 05.45.96.99.46.

Maxi Home :

Monsieur LESVIGNES, nouvel habitant sur la commune, nous a informé de son activité de consultant en immobilier, pour connaître le détail des prestations proposées, nous vous avons joint une plaquette ci-dessous avec ses coordonnées :

VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER ?



MAXI HOME

**VOTRE BIEN CONFIE
UNE VENTE ASSUREE**

Immobilier - Assurance - Gestion - Financement

Des solutions clés en main adaptées à votre projet !

- **IMMOBILIER**
 - Estimer
 - Acheter
 - Vendre
 - Louer / Gérer
- **ASSURANCE**
 - Assurances du particulier et du professionnel
 - Auto, habitation, décennale ...
 - Épargner et défiscaliser
- **FINANCEMENT**
 - Prêt immobilier
 - Prêts conventionnés: Taux zéro ...
 - Rachat de crédits

www.maxihome.net

Votre contact

Damien LESVIGNES
0613598517
N° SIREM 441 434 933

de Mareuil



Nous recrutons !
Contactez nous au 09 72 29 08 18

Ne pas jeter sans la voie publique. Impression : www.rapid-ty.com



Compteurs LINKY :

Suite à la demande de quelques habitants ne souhaitant pas la pose de ces nouveaux compteurs LINKY et après plusieurs démarches infructueuses, l'installation de ces derniers a débuté sur la commune de Mareuil, vous avez dû être informé par courrier de la date d'installation par la société SOGETREL.

Pour votre information, un refus d'installation de compteur vous exposera à un coût supplémentaire facturé par ENEDIS ainsi que les frais d'intervention du technicien pour le relevé de votre ancien compteur.

Encore une fois, je vous ai écrit ces quelques lignes pour vous apporter un maximum d'informations sur votre commune.

Sachez que je suis toujours disponible et que vous pouvez me contacter en cas de besoin 06.26.90.15.56. Je m'efforcerai de vous répondre.

Passez un bel été et faites attention à vous, d'autant qu'une nouvelle vague de canicule est annoncée pour la semaine...

A très bientôt pour un nouveau petit journal.

